

Cohérence générale

Afin que cet engagement fort qu'est la Garantie Jeunesse puisse avoir un réel impact sur l'emploi des jeunes, des mesures fortes de cohérence générale doivent être prises. Actuellement, les initiatives de lutte contre le chômage des jeunes se concentrent sur la création de stages et de formations, mais les incitants à la création d'emplois jeunes sont faibles et il y a une quasi-inexistence de dispositifs dans le secteur non-marchand.

Des mesures additionnelles doivent donc être prises dans le cadre de la Garantie Jeunesse pour que les jeunes puissent prétendre à un avenir de qualité.

La philosophie de départ du texte de la Garantie Jeunesse insistait sur deux éléments essentiels qui semblent avoir disparu au travers des différents plans d'actions remis par la Belgique pour la mise en œuvre de cette mesure. Premièrement, la Garantie Jeunesse stipule clairement la concertation avec l'ensemble des acteurs du secteur de la jeunesse. Or, actuellement, aucune réelle consultation coordonnée avec la totalité des représentants et organismes de jeunesse n'a été entreprise par les autorités responsables de la mise en œuvre de la Garantie Jeunesse, tant en Wallonie qu'à Bruxelles. Les différents plans d'actions rentrés par les autorités belges n'offrent aucune garantie quant au rôle concret que peuvent jouer les acteurs du monde de la jeunesse, pourtant essentiels à la construction de nouvelles mesures pour lutter contre le chômage des jeunes. Deuxièmement, la Garantie Jeunesse insiste sur l'importance d'investir dans de nouvelles mesures pour créer de l'emploi pour les jeunes. Or, jusqu'à présent, rien de neuf n'est avancé ! Nous avons la désagréable impression que les mesures proposées dans les plans d'actions de la Belgique sont celles qui sont déjà mises en place par les différents acteurs de la mise à l'emploi et de la formation. Il est indispensable de ne pas répéter les mêmes mesures, qui ont déjà montré leurs limites, mais bien de repenser globalement nos politiques de l'emploi afin que cette Garantie Jeunesse ne soit pas une nouvelle opportunité gâchée.

Enfin, bien que le sous-emploi des jeunes ait des répercussions négatives durables pour notre économie, les autorités ne se sont pas largement investies envers ce public-cible. Ainsi, l'éducation, lieu par excellence de la formation, est le parent pauvre des politiques publiques depuis des années. C'est pourquoi, actuellement, un jeune bruxellois sur 5 de moins de 25 ans est en décrochage scolaire. Par ailleurs, il est essentiel de mettre en place un système cohérent visant à favoriser la transition entre l'école et le monde du travail, comme l'indique le Forum européen de la Jeunesse. C'est donc bien en intervenant à la base et en contrecarrant les politiques d'austérité que la courbe du chômage des jeunes pourra s'inverser.

Dès lors, le Comité d'Action Pour l'Emploi (CAPE) appelle à prendre des mesures fortes et fait les recommandations suivantes :

- ❖ *La Garantie Jeunesse n'a pas été créée pour relancer quelques mesures déjà en place mais bien avec l'idée de mettre en place de **nouveaux moyens** pour lutter contre le non-emploi des jeunes.*
- ❖ *Il est indispensable **d'impliquer la totalité des représentants des jeunes et des organismes de la jeunesse** tout au long du processus et de son application.*
- ❖ *L'aide accordée par le Fonds social européen (FSE) doit être employée avec efficacité, équité, de manière démocratique, et en concertation réelle avec le secteur afin d'induire un changement efficace et de lutter contre le chômage dans nos régions.*

- ❖ Des **investissements supplémentaires massifs** au niveau européen national et régional doivent être engagés afin que le projet puisse être mis en œuvre de manière significative.

Sur la forme

- ❖ Nous appelons à **une réelle concertation** avec toutes les parties prenantes à la Garantie Jeunesse, dont les acteurs du secteur de la jeunesse et les syndicats. Ainsi, une collaboration proactive doit être développée dans la mise en œuvre de la Garantie Jeunesse et pour définir les politiques d'emploi. Les acteurs du secteur jeunesse doivent être entendus. Et pas uniquement avant les élections.
- ❖ Nous désirons que les jeunes disposent dès l'enseignement secondaire d'**informations de qualité** sur les filières de formation, sur l'emploi et le marché du travail (telles que les compétences à acquérir), les filières de transition entre éducation et vie active, les modalités de recherche d'emploi, la construction d'un projet professionnel, de même que leurs droits et devoirs en la matière, au travers des supports de communication adaptés. Celles-ci doivent s'inscrire dans la mise en place de processus concertés d'orientation qui intègrent les ressources du secteur Jeunesse.
- ❖ Nous souhaitons des initiatives pour l'emploi qui visent **tous les jeunes de 18 à 30 ans**, lesquels ne forment pas un groupe homogène, accompagnées de mesures spécifiques pour les jeunes les plus vulnérables. Par ailleurs, nous soulignons la nécessité de lutter contre les discriminations à l'embauche.
- ❖ Il faut développer des moyens pour intégrer **tous les publics** de manière inclusive, en accordant une attention toute particulière aux jeunes issus des milieux populaires, dans les espaces jeunes (Organisations de Jeunesse, Centres de Jeunes, Maisons de Jeunes, Centres d'Information Jeunesse, Aide en Milieu Ouvert...)

Sur l'esprit

- ❖ Tout d'abord, **nous refusons les discours qui font porter la responsabilité du chômage sur ceux qui en sont victimes**. Les politiques économiques menées ont des conséquences. Le chômage n'est pas une fatalité naturelle, c'est un phénomène social qui résulte d'un choix de société.
- ❖ **Nous refusons les mesures actuelles de contrôle des chômeurs**. Les jeunes qui cherchent un emploi ne sont pas responsables de leur situation. Il faut donc les accompagner et en finir avec le chantage scandaleux aux allocations et autres mesures de sanction. La jeunesse mérite un peu de considération et un avenir plus radieux que la guerre économique de tous contre tous.
- ❖ La Garantie Jeunesse doit **repenser l'accompagnement** des jeunes de manière générale et non se fonder sur la logique du plan fédéral actuel qui invoque l'activation des jeunes via le système du chantage aux allocations.
- ❖ **Le bénéfice des droits sociaux et des allocations d'insertion/de chômage doit être considéré comme un droit conquis** de longue lutte.
- ❖ La lutte contre le chômage doit passer par **des politiques économiques volontaristes** menées par les pouvoirs publics. C'est l'Etat qui – même aux yeux de la recommandation européenne –

doit être responsable d'offrir un stage, une formation ou un emploi de qualité dans les 4 mois après la fin des études. Ceci étant, les Fédérations d'employeurs ont également une responsabilité collective sur cet aspect.

- ❖ Par **stage de qualité**, nous entendons un stage qui doit être une réelle étape dans la construction du projet professionnel du jeune. Le jeune stagiaire doit être protégé et correctement rémunéré. Il est inacceptable que des stagiaires travaillent sous le seuil de pauvreté.
- ❖ Il faut proposer aux jeunes des **emplois stables, de qualités et épanouissants** et non pas généraliser la pratique de stages mal rémunérés voire non payés. Nous refusons le principe de dumping social qui nuit aux travailleurs européens et critiquons la notion d'emploi durable défendue par l'Europe, estimant qu'un contrat de 6 mois est un emploi durable.

Sur l'usage des fonds alloués

Nous demandons que l'usage des fonds alloués par la Garantie Jeunesse tienne compte des priorités suivantes :

- ❖ Les fonds alloués doivent servir à **créer concrètement des emplois** plutôt que de servir à financer des réductions de cotisations patronales ou des cadeaux aux grandes entreprises.
- ❖ **Investir dans l'enseignement** de service public, lutter contre le décrochage scolaire, revaloriser les filières professionnelles et rompre avec la logique de dualisation de la qualité, de la relégation et de la marchandisation scolaire. Des moyens doivent être alloués et mieux orientés notamment pour renforcer le personnel enseignant, administratif et technique. L'Etat peut mettre des milliers de personnes à l'emploi en engageant des fonctionnaires qui permettront bien entendu d'assurer de meilleures formations. Avant de créer de nouvelles formations, il faut améliorer celles qui existent.
- ❖ Il faut également favoriser **l'apprentissage non-formel** et permettre une réelle valorisation des acquis de l'expérience, particulièrement dans le milieu de l'emploi.
- ❖ Il faut **investir dans le secteur non-marchand** via des emplois subsidiés supplémentaires, notamment dans les secteurs sociaux, culturels et de la jeunesse qui sont porteurs de sens et créateur de liens sociaux.
- ❖ Des mesures particulières doivent être prises pour soutenir les **jeunes les plus vulnérables** issus de milieux sociaux défavorisés ou victimes de discrimination à l'embauche.

Sur les moyens d'élargir l'enveloppe

Les fonds européens promis sont presque insignifiants, tant au regard du budget européen global que face à la gravité de la situation de l'emploi en Europe. D'autant plus que les fonds sont issus de lignes budgétaires déjà destinées à répondre à l'urgence sociale. Il n'y a pas de secret, pour inverser la courbe du chômage il faudra investir des moyens qui doivent venir de nouvelles sources de financement plutôt que du bricolage de lignes de comptes. Dans le contexte actuel, **plusieurs pistes méritent d'être creusées :**

- ❖ Revenir à **une juste taxation du capital** au profit des travailleurs et des classes populaires. Depuis les années septante, dix points du PIB sont passés du travail au capital. Il faut donc commencer par rétablir une répartition des richesses moins inéquitable.
- ❖ **Taxer plus lourdement les plus grandes entreprises.**
- ❖ Lutter davantage contre **la fraude et l'évasion fiscale.**
- ❖ A l'instar d'autres pays, mettre en place un **audit citoyen et démocratique de la dette.**
- ❖ **Mettre fin aux mesures d'austérité.** Elles n'ont pas d'efficacité pour la croissance ou pour l'emploi mais visent à contenter l'appétit insatiable des marchés. Au contraire, il faut renouer avec une politique économique volontariste et écologiquement responsable.

Sur la politique de l'emploi en général

La Garantie Jeunesse est une mesure transversale qui doit nous permettre de réfléchir plus globalement sur les politiques de l'emploi. Il est donc également important de pouvoir élargir notre champ d'action, notamment en réfléchissant à plusieurs pistes de solution d'avenir :

- ❖ **La réduction collective du temps de travail** afin que les gains de productivité se traduisent en gains en termes de loisirs, de qualité de vies, d'engagements citoyens, associatifs ou culturels.
- ❖ Offrir un **salaires minimum** pour tout le continent européen afin de cesser le dumping social.
- ❖ Empêcher les **discriminations à l'embauche**, par exemple en renversant la charge de la preuve du travailleur vers l'employeur.

Ce Manifeste est signé par :

Conseil de la Jeunesse

FGTB Wallonne

Jeunes FGTB

Jeunes CSC

Mouvement des Jeunes Socialistes

Comac

Conseil de la Jeunesse Catholique

Pro JeuneS

Fédération des Maisons de Jeunes

CNAPD

Latitude Jeunes

Jeune Et Citoyen

C-Paje

Jeunesse et Droit

Jeunes FGTB Brabant Wallon

Plateforme Het Werkt ! Ca marche !

Fédération Infor Jeunes Wallonie-Bruxelles

Fédération Siep

Infor Jeunes Namur

Infor Jeunes Laeken

Infor Jeunes Mons

Infor Jeunes Tournai

Siep Namur

CAIJ de Charleroi

Infor Jeunes Asbl
AEGEE
Samarcande AMO
Collectif CHOC
Mission Locale de Saint-Gilles
Equipes populaires
Sida'sos
CIUM
Asbl L'Oranger
Asbl Le Kiosque
Peuple et Culture Wallonie-Bruxelles
Université populaire de Liège
Patrick Italiano – Chercheur en sociologique à l'Ulg
Xavier Dupret – Economiste
Alain Van Praet – Délégué principal CSC-Transcom
Raphaël Emmanuelidis – Conseiller FGTB
Salvatore Lione - FGTB